Titre: Les échanges européens: Prémisses à une nouvelle forme d'intervention sociale?

Sous-titre : L'exemple d'un projet d'échanges entre les intervenants sociaux auprès des publics roms en France et en Roumanie

Originaires en majorité de Roumanie, les roms migrants ont fui leur pays du fait de leurs conditions de vie et des discriminations dont ils sont victimes. Ils vivent en France dans une grande précarité, la plupart du temps dans des squats ou des bidonvilles. Sur la région Nord-Pas de Calais, la majorité de ces familles habite en effet dans des caravanes, alors qu'ils vivaient dans des maisons ou des appartements en Roumanie. D'autres familles ont trouvé des solutions d'hébergement en France.

Le réseau Romá, créé en mars 2010, réunit les associations de la région Nord-Pas de Calais qui accueillent et accompagnent ces publics sur les différents lieux de vie : en Centre d'Hébergement d'Urgence et en stationnements spontanés (La Sauvegarde du Nord), en Dispositif Hôtel et en Villages de l'Insertion (AFEJI), avec le soutien technique de la FNARS Nord - Pas de Calais.

Le réseau réunit ainsi trois associations territoriales françaises qui ont une connaissance des usagers au travers de l'accompagnement social au quotidien dans les structures d'hébergement et sur les terrains spontanés (observatoire social, intervention humanitaire, médiation sanitaire, accompagnement à la scolarisation, campagne hivernale, accompagnement renforcé pour certaines familles). Le réseau s'élargit rapidement aux associations caritatives, dont les bénévoles et les professionnels interviennent également auprès de ces mêmes personnes : le Secours catholique et la Fondation Abbé Pierre. Le réseau permet ainsi de mettre en commun les moyens et les connaissances d'un point de vue de la situation administrative et sociale globale des publics roumains de culture rom, mais également des parcours individuels de chacune des familles accompagnées dans les différentes structures.

L'objectif premier est d'élargir notre connaissance des parcours de vie de ces personnes au travers d'échanges sur leurs conditions de vie en Roumanie. Arrivés essentiellement à partir de 2006, les diagnostics sociaux en France donnent une vision partielle du vécu et des expériences des usagers. Sur la base d'un recensement des lieux d'origine des familles, le réseau a donc identifié les territoires d'origine de ces familles afin d'établir des liens avec les associations qui les accompagnent en Roumanie. La première mission d'étude a eu lieu en septembre 2010. Lors de cette mission, nous avons pu échanger avec les différents acteurs, pour finalement signer un accord transnational en juin 2011 avec CARITAS Satu Mare, association qui a une connaissance des personnes que nous accueillons en Nord-Pas de Calais au travers en particulier de leur centre de jour pour des enfants qui vivent dans le bidonville de Craica dans la ville de Baia Mare.

Rapidement le réseau s'élargit à d'autres acteurs roumains, en particulier l'association ASSOC, association territoriale du département de Maramures, qui développe des actions humanitaires, ainsi que des structures d'économie sociale et solidaire, et l'Université de Baia Mare qui permet l'accueil d'étudiants roumains dans le cadre du programme Erasmus, étudiants accueillis en France dans les services des associations du Réseau. Romá devient dès lors un instrument de coopération transnationale, dont l'objet est de promouvoir l'intervention sociale en direction des publics roms

migrants en France et en Roumanie dans les lieux d'origine des personnes. L'intérêt du projet est d'être transnational à l'image des parcours des publics accompagnés. Il s'agit d'un projet européen de terrain. Les échanges de pratiques permettent de mieux comprendre le contexte dans les localités d'où sont originaires les publics, mais aussi les situations individuelles rencontrées par les familles migrantes, notamment leurs expériences professionnelles.

Le réseau mobilise différents acteurs, des responsables politiques aux professionnels. Un comité de pilotage réunit directeurs et élus associatifs qui mettent en commun leurs expériences et leurs capacités d'action. La faible capacité d'intervention des associations en Roumanie conduit d'ailleurs le réseau à signer un accord avec les autorités roumaines. Le réseau travaille dès lors avec les institutions françaises et roumaines, ce qui lui confère un rôle nouveau de coordination institutionnelle. Les professionnels de terrain participent aussi aux activités du projet. De nouveaux lieux d'échanges sont créés: équipes projets composées de travailleurs sociaux, comité de suivi qui réunit éducateurs et chefs d'équipes. Ces nouveaux lieux d'échanges redessinent les frontières entre les associations en fonction de la production de savoirs spécifiques en lien avec les parcours des usagers. Des outils sont créés par les professionnels et les bénévoles des différentes équipes qui apportent un regard différencié en fonction de l'accompagnement proposé par chacun des services associatifs. Le réseau crée également en février 2013 un comité technique composé de chargés de mission afin d'élaborer des projets de développement en Roumanie. On observe ainsi une organisation en fonction des savoirs, afin de produire de nouveaux savoirs.

Le réseau vise à faire travailler ensemble les professionnels de terrain et les responsables associatifs. Cela est notamment mis en œuvre lors des missions en Roumanie. Par exemple, les participants rédigent ensemble le compte rendu des rencontres et des visites. La rédaction est coordonnée par le chef de projet qui récupère les écrits de chacun. Ces comptes rendus contiennent ainsi les points de vue des responsables et des professionnels de terrain, le chef de projet ayant ainsi un rôle de coordinateur par écrit. Ce travail permet une production de savoirs gérée et exploitée par le chef de projet. Dans le cadre de ces activités, la connaissance du roumain, ou la traduction et l'interprétariat, sont nécessaires. Les langues étrangères deviennent donc une nouvelle compétence. La distance géographique suppose aussi de nouvelles formes d'échanges : fiches de liaison, vidéoconférence, etc. Dans ce contexte, l'écrit prend une place plus importante, à moins de se doter des outils de communication à l'échelle de ces projets européens.

Les rencontres entre professionnels permettent des réflexions communes sur les conditions de vie et d'intégration des publics roms migrants : Gagnent-ils au change quand ils s'installent dans des campements de fortune en France ? Quels sont leurs souhaits d'intégration ? Comment avancer au plan local, national et européen ? Pour apporter des réponses à ces questions, les professionnels échangent autour des parcours des personnes et de leurs pratiques professionnelles. L'élaboration de projets d'accompagnement peut reposer sur une mise en commun des expériences et des observations faites par les intervenants dans les deux pays. Ces connaissances permettent d'adapter l'intervention sociale au regard du parcours individuel dans le pays d'origine. Par exemple, on peut appréhender l'évolution des conditions de logement de ces personnes qui vivaient en Roumanie dans

des bidonvilles en marge des villes et des villages, au sein de communautés isolées où la solidarité familiale élargie est souvent une condition de survie. Ces échanges permettent aussi de s'intéresser à leur mode de vie, à leur culture.

Ce travail en partenariat peut favoriser des initiatives de solidarité et d'interculturalité au sein des associations, mais également auprès d'autres acteurs: les collectivités territoriales, les universités et les centres de formation par exemple.